

GONDREXANGE

La base nautique de l'Aquatic club d'Alsace et de Lorraine veut voguer plus haut

Située sur l'étang du Gondrexange, la base nautique de l'Acal (Aquatic club d'Alsace et de Lorraine) est connue des passionnés des sports nautiques de tout le Grand Est. L'ensemble ne manque pas d'atouts pour développer la pratique de sports en vogue.

La base de l'Acal (Aquatic club d'Alsace et de Lorraine) de Gondrexange est un petit coin de paradis pour les amateurs de glisse sur l'eau. « Ici, il y a toujours du vent, note Benoit Meyer, membre du comité. On est dans un couloir de vent entre la plaine et le Donon, et il vient majoritairement de l'ouest. » Autrement dit, perpendiculaire à la base nautique, idéal pour tirer de larges bords sur les 550 hectares de l'étang, faire de la vitesse ou avancer plus calmement sans se fatiguer.

Tous les sports de voile se pratiquent ici, dans cet écrin de verdure et d'eau beaucoup moins encombré que le Stock. « Ici, il y a très peu d'habitats autour de l'étang, explique Benoit Meyer. Et les moteurs thermiques sont interdits. Il n'y a quasiment que nos membres et les pêcheurs qui utili-



La base nautique de l'Acal est nichée dans un écrin de verdure, le long d'une plage très pratique pour les sports de voile. Photo RL/Laurent CLAUDE

sent l'étang. » Autant dire que le calme règne, et qu'une certaine idée de liberté naît quand on découvre l'immensité du site avec vue sur le Donon, sa nature restée sauvage et sa fréquentation touristique très faible.

« C'est l'atout principal de notre base nautique, assure le membre du comité de l'Acal. Nos adhérents, qui ont l'autorisation d'utiliser la route privée menant jusqu'ici, se sentent

privilegiés de pouvoir pratiquer leur sport dans cet endroit ou de pouvoir y passer le week-end. C'est l'un des spots les plus intéressants du Grand Est pour les activités de voile. » Une soixantaine de personnes sont membres de l'Acal, et ont donc accès aux infrastructures.

Des tarifs qui se démocratisent

« Nous sommes en train de rénover l'ensemble, note Be-

noit Meyer. Ça commençait à devenir vieillot, et petit à petit, nous remettons au goût du jour les équipements. » L'idée est de développer l'attractivité du site, pour attirer de nouveaux pratiquants. « Nous disposons de tout ce qui est nécessaire pour la pratique de nombreux sports, indique le dirigeant. Parc à bateaux, voilerie, apontement, rampes de mise à l'eau... Ici, on peut faire du bateau à voile, catamaran ou

habitable ; du dériveur ; du funboard... » Si la planche à voile ou la navigation ne font plus trop recette, d'autres activités sont très en vogue : paddle, windsurf, wingfoil...

Sur place, les adhérents disposent de nombreux équipements, du club-house au stockage de leur matériel, jusqu'aux zones de vies vastes et parfaitement équipées. Et, contrairement aux idées reçues, la pratique de ces sports n'est pas aussi chère qu'il n'y paraît. Outre le prix des équipements, qui se sont démocratisés, la cotisation annuelle au club pour un adulte s'élève à 120 €, auxquels s'ajoutent 58,50 € de licence à la fédération française de voile. La location d'un espace pour ranger sa planche à voile dans la voilerie et éviter de la promener à droite à gauche, par exemple, se monte à 75 € par an. « Nous voulons le faire savoir, car, entre nos tarifs et la qualité du site, nous voulons attirer d'autres amateurs et notamment ceux de la région de Gondrexange. »

Renseignements : Siège de l'Acal, 19 rue de l'Oberelsau, 67 200 Strasbourg. 03 88 29 31 50. Mail : contact@acal67.com